

# Compte-rendu FSU - F3SCT29

## 6 mars 2025



### Présents :

- \* Mme Moalic, DASEN \* Monsieur Jacques, SG adjoint
- \* Monsieur Gateau, Conseiller prévention départemental \* Monsieur Gaubert, ISST
- \* Monsieur Géger pour l'ARS\* Monsieur Ménard pour la région Bretagne\* Monsieur Furic pour le conseil départemental 29
- \* Les représentants du personnel : FSU, CGT éducation, Sud-Solidaires, SNEC-FO, SE-UNSA et SGEN-CFDT.

### **Déclaration préalable de la FSU (cf PJ)**

Déclaration intersyndicale sur la question des TZR (cf document ci-joint)

Éléments de réponse aux déclarations liminaires :

- Concernant les TZR : Mme Moalic fera remonter auprès du recteur la problématique des TZR.
  - Concernant les fiches et l'absence de réponse de certains chefs d'établissement : La DASEN va rappeler aux chefs d'établissement leur obligation de réponse.

### **RADON**

#### **Présentation de l'ARS :**

Une rencontre avait eu lieu en novembre 2023.

un point de situation a été fait pour les écoles publiques mais uniquement sur le volet du code de la santé publique et non du code du travail, en tant qu'établissements recevant du public.

En mars 50% des établissements n'étaient pas à jour (sur 384 écoles publiques)

73% des écoles publiques ont des mesures <300-400 bq/m<sup>3</sup>

15 établissements >1000

69 entre 300 et 1000

20 établissements ont une absence de mesure (45 au 23/11/23)

Les établissements vieillissent et certains qui étaient dans le vert n'y sont peut-être plus. Il faut vérifier l'étanchéité et la ventilation.

Monsieur Gaubert, ISST, rappelle que tous les organismes agréés qui font les diagnostics radon dans les établissements doivent transmettre les résultats lorsqu'il y a dépassement. A ce jour, un seul organisme n'a pas remonté les données et risque de perdre son agrément.

Concernant l'affichage : les diagnostics radon doivent être affichés dans les établissements. Cela doit être rappelé en conseil d'école ou en conseil d'administration.

Dans le 2nd degré, le chef d'établissement s'assure de l'affichage.

Dans le 1er degré, les IEN et les conseillers prévention reviendront vers les écoles.

#### **Conseil régional (Propriétaire des lycées)**

Point de situation du point de vue du code de la santé publique mais aussi du code du travail.

On arrive dans la phase décennale, des établissements qui étaient conformes pourraient ne plus l'être.

Parmi les mesures importantes à rappeler dans le contexte radon : l'aération des locaux. Il y a un frein des personnels notamment dans le 2nd degré. C'est pourtant la solution la plus efficace.

Dans les lycées, le dépistage est fait à l'échelle des bâtiments et non de l'établissement.

### **Conseil départemental (collèges)**

A partir de la carte des établissements du Finistère, un point de situation est fait sur les établissements.

Priorité de travaux : Sizun, Quimper

Établissement traité : Collège de Pont Aven

Problème des ventilations trop bruyantes que les agents ont tendances à couper.

L'ARS précise qu'elle met à disposition des dosimètres dans les communautés de communes.

### **Bilan 2023 des accident du travail et maladies pro**

Pour le département :

-\* 177 arrêts de travail traités et reconnus en 2023.

-\* 2 non traités et reconnus

Il y a eu 31 accidents du travail et maladies pro de plus par rapport à 2022 (dont 94 avec arrêt de travail).  
=> 3578 jours d'arrêt en 2023 (+1791 jours par rapport à 2022).

Il y a une augmentation des demandes de reconnaissances de maladie pro pour atteinte psychologiques.

-\* 6 reconnaissances pour atteintes psychologiques hors tableau.

-\* 7 non reconnues

-\* 4 maladies péri-articulaire (tableau 57)

-\* 1 maladie pour amiante (tableau 30bis)

Problème : les rechutes ne sont pas forcément prises en compte dans les statistiques car l'information ne remonte pas.

Nous portons auprès de l'administration la question de la reconnaissance en maladie professionnelle des burn out qui sont hors tableaux avec les situations de collègues en très grande détresse.

La DASEN nous dit que quand des situations individuelles compliquées se présentent à nous, elles doivent lui être remontées sans attendre. Nous ferons donc une demande d'audience dans ce sens.

### **Traitement des fiches SST**

Nous n'avons pu traiter la totalité des fiches que nous souhaitons aborder, notamment sur les problématiques élèves que nous n'avons abordés que succinctement .

Mais nous avons remonté les situations urgentes sur lesquelles l'administration doit se dépêcher d'agir.

La FSU a dénoncé le manque de soutien de certains IEN dans ces situations.

Nous avons déposé un AVIS en intersyndicale (et voté à l'unanimité des organisations syndicales) :

Les membres de la F3SCT demandent la mise en place d'une enquête sur la problématique RPS « élèves » le plus rapidement possible en raison du nombre extrêmement élevé des fiches SST, ayant un caractère récurrent et un impact fort sur les personnels.
---

Question des TZR sur les accidents de trajet.

Question du droit de retrait évoqué dans plusieurs fiches : très difficile à appliquer dans l'enseignement. Il faut qu'il y ait un danger de mort ou de risque d'incapacité permanente. Ce doit être immédiat. Les personnels doivent être présents dans l'établissement. Ils ne peuvent pas rester chez eux. Cela sera retravaillé lors d'un prochain GT.